

# LE TEMPS

7 juillet 1999 - N° 396

QUOTIDIEN SUISSE ÉDITÉ À GENÈVE

**M**on combat contre le racolage des femmes par l'usage poussé au ridicule des pluriels séparés - les électeurs et les électrices - est entré dans une phase désespérante\*. Mes partisans sont clairsemés, ils se manifestent peu et ne renouvellent pas la pensée sur le sujet. Les femmes qui sont d'accord avec moi n'osent pas le dire. Elles subissent en silence, comme résignées, les dépliants publicitaires, les éditoriaux de presse, les harangues des vendeurs d'assurance où elles sont toujours «travailleuses» à côté des travailleurs, «Suisseuses» à côté des Suisses, «épouses» à côté des «époux», etc.

J'allais renoncer au prosélytisme, me retirer dans mes quartiers avec mes fières certitudes lorsque j'ai lu les réflexions d'une consœur, dans la NZZ. En Suisse alémanique, où l'épidémie est encore beaucoup plus avancée qu'ici, un début de révolte apparaît.

Perspicace, ma consœur observe une différence de traitement selon le statut des femmes dont on parle. On dira: «des lecteurs et les lectrices des journaux...» mais on ne dira pas «des voleurs et les vo-



**Affaires  
intérieures**

JOËLLE KUNTZ

## Où sont passés les sardiniers?

leuses de journaux...». On dira: «des avocats et les avocates du barreau» mais on ne dira pas «les criminels et les criminelles de la prison». On dira «des consommateurs et les consommatrices» mais on ne dira pas «des mendiants et les mendiantes».

Les femmes qui ont droit à leur place au pluriel des féministes sont exclusivement dans la norme de la société bien-pensante, elles ont de l'argent, de la notoriété, un bulletin de vote, elles peuvent payer leur loyer, leur journal et leur beurre au supermarché. Les assassines, les droguées, les handi-

capées, les malheureuses n'étant pas montrables, elles n'intéressent pas les racoleurs.

Est-ce que j'exagère? Une autre consœur, moins révoltée que moi, pense que je passe à côté de la vraie question. Tout en regrettant l'affreuse lourdeur de ces pluriels énumératifs, elle appuie l'effort promotionnel qu'ils représentent. Il s'agit, dit-elle, de montrer le mieux, non de mettre à égalité dans tous les cas. Ce n'est pas parce qu'il y a des voleuses parmi les voleurs qu'il faudrait renoncer à désigner les consommatrices parmi les consommateurs. Bon, à vous de voir.

En attendant, notre bonne Thérèse Moreau, docteure ès lettres et écrivaine qui swingue entre son goût d'une langue élégante et son souci de défendre la part des femmes, continue son patient travail de lexicographe. Son Nouveau Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions, aux Editions Metropoche, est agrémenté d'exemples de femmes qui ont occupé lesdites fonctions. Exemples: «Laveur, Laveuse. Avant d'être chanteuse de blues, Alberta Hunter (1895-1984) fut laveuse de pommes de ter-

re dans une pension de famille», ou «Capucin, Capucine, Véronique Guillian (1660-1727) devint capucine à l'âge de dix-sept ans et fut canonisée en 1839».

On retrouve la marine pêcheuse, la pastorette, l'autrice, la mairesse, la sauveteuse et la scaphandrière qui nous emmènent, pionnières, dans le monde de l'égalité où le nom marque le changement. Mais les consonances excentriques sont rares. La plupart du temps, l'adaptation se fait d'elle-même: sardinier, sardinière. Thérèse Moreau nous apprend qu'en 1905, les sardinières de Douarnenez se mirent en grève pour obtenir une augmentation de salaire. Mais où étaient les sardiniers? ■

*\* Pour ceux qui ont manqué les épisodes précédents: je milite fortement pour la féminisation des professions au singulier: un sapeur-pompier, une sapeuse-pomprière.*

**NOUVEAU DICTIONNAIRE FÉMININ-MASCULIN DES PROFESSIONS, DES TITRES ET DES FONCTIONS**, Editions Metropoche/Metropolis, Genève.